



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique de mandat

X	X																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EHPAD SAINT-DEODAT
19 Avenue de Robache
88100 Saint-Dié des Vosges

Siret : 50587132700019

Désignation du débiteur

M Mme Société

Nom et Prénom

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-mail : Tél :

Coordonnées bancaires : joignez un RIB comportant les mentions IBAN et BIC.

IBAN (International Bank Account Number)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC (Bank Identification Code)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domiciliation (Banque et agence) :

Désignation du créancier

EHPAD SAINT-DEODAT – 19 avenue de Robache – 88100 Saint-Dié des Vosges- France.
Identifiant créancier SEPA : FR91ZZZ657487

Type de paiement

Paiement récurrent / répétitif :

Paiement ponctuel :

Un mandat délivré pour un paiement ponctuel est valable pour un prélèvement unique. Un mandat délivré pour des paiements récurrents ou répétitifs est valable pour des prélèvements multiples.

Signature

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **l'EHPAD SAINT-DEODAT** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **l'EHPAD SAINT-DEODAT**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à :

Le :

Signature

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.